

## ÉLISION VOCALIQUE DANS LES EMPRUNTS DU KOYAGA

Mamadou FOFANA

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[fmamadou625@gmail.com](mailto:fmamadou625@gmail.com)

**Résumé :** Cet article rend compte du comportement morphologique et morphophonologique de certains emprunts au niveau du lexique koyaga. En effet, dans le mécanisme de suffixation de ces emprunts, une particularité se dégage notamment pour les types d'emprunts qui admettent une voyelle comme segment de départ de l'item. Pour ces derniers, une élision de la voyelle initiale est observée. Par ailleurs, cette élision se déroule en violation des principes de l'OCP, car, pour cette langue, c'est le principe d'« identité » qui est mis en avant. Ce principe stipule qu'elle applique l'OCP pour ce qui est « soi » et ne l'applique pas pour ce qu'elle reconnaît comme « non soi ». En outre, le principe d'« identité » élaboré par cette langue trouverait son origine ou encore ses explications dans les différentes théories du gouvernement proposées par le trio KLV.

**Mots-clés :** koyaga, emprunts, élision vocalique, morphologie, morphophonologie

### VOWEL ELISION IN BORROWINGS FROM KOYAGA

**Abstract :** This paper sheds lights on the morphological and morphophonological patterns of certain borrowings in the koyaga lexicon. Indeed, a specific characteristic arises from the suffixation process of these borrowings, specifically for the types of borrowings admitting a vowel as the starting segment of the item. Accordingly, an elision of the initial vowel is observed. Moreover, this elision occurrence does not abide by the OCP. For this language, it is the principle of « identity », which is put forward. Therefore, it applies the OCP to what is « self » and does not apply it to what it recognizes as « non-self ». Additionally, the principle of « identity » enlightened by this language may originate from or be explained by the different theories of government coined by KLV.

**Keywords :** koyaga, borrowings, vocalic elision, morphology, morphophonology.

### Introduction

Bien souvent, il existe dans les langues des phénomènes linguistiques particuliers qui traduisent à eux tout seul la marque et le génie de cette langue. Ces phénomènes qui pour la plupart d'entre-eux sont la résultante de certaines contraintes liées à l'expressivité ou encore à la situation d'énonciation, doivent

---

<sup>1</sup> Le principe d'identité est une notion que nous avons-nous même introduite à cette analyse pour marquer la différence entre ce qui est propre à la langue et ce qui ne l'ai pas. Parlant des mots propres au lexique du koyaga et ceux empruntés à d'autres langues.

être abordés sous un angle synchronique. Afin d'éviter des erreurs qu'on pourrait assimiler à leurs interprétations. Pour cette étude, l'analyse des lexèmes – c'est-à-dire des mots empruntés – dont il sera question dans cette langue ont en commun une nomenclature qui identifie la voyelle V à l'initiale de chaque item. En effet, nous verrons dans le déroulement de notre analyse que cette caractéristique s'observe au niveau de chaque item emprunté. Par ailleurs, partant de l'observation que, "les langues sont des systèmes où tout se tient" et dans cette considération, il est possible que les langues s'empruntent des mots mutuellement. Dans ce sens, deux phénomènes sont à considérer lors de ces emprunts. Dans un premier temps, le mot emprunté peut subir des contraintes liées aux principes de la langue cible<sup>2</sup> i.e. qu'il peut subir des modifications d'ordre morphologique ou morphophonologique ou encore prosodique avant son insertion dans cette langue ; ou alors, dans un second temps, ce mot peut intégrer la langue cible tel qu'il était morphologiquement constitué dans la langue source<sup>3</sup>. Alors, le problème que pose l'analyse d'un tel constat est de savoir dans notre cas, avec le koyaga, comment se manifeste ces types d'emprunts ? Au regard de ce problème, l'objectif recherché est d'arriver à rendre compte des mécanismes de fixation des mots empruntés dans cette langue tout en tenant compte des principes de celle-ci. Ce faisant, cette analyse s'inscrira dans la théorie de la Grammaire Générative (GG) et avec les moyens qu'elle met à notre disposition, nous allons tenter d'apporter des réponses à ces interrogations.

### **0.1 Cadre théorique**

Comme cela a été mentionné dans l'introduction. Ce travail s'articulera autour de la théorie de la grammaire générative. Par ailleurs, on comprend avec la grammaire générative que c'est une théorie évolutive comme nous l'apprend son précurseur Noam Chomsky. Elaboré par ce dernier dans le courant des années 50, c'est une théorie qui tente de caractériser la connaissance de la langue et qui permet l'acte effectif du locuteur-auditeur. Cela dit, notre travail consistera tout d'abord à présenter des faits linguistiques en lien avec le thème de cette communication et par la suite, utiliser les matériaux de cette théorie pour apporter des réponses à ses faits linguistiques.

### **0.2 Cadre méthodologique**

Au cours de cette communication, nous allons interpréter les faits linguistiques aux moyens de la phonologie autosegmentale de Jhon Goldsmith (1976) et les théories du gouvernement proposées par KLV (1990).

Au niveau de la phonologie autosegmentale, on peut retenir que son analyse stipule qu'une grande partie des généralisations phonologiques peut être interprétée comme une restructuration ou une réorganisation des autosegments dans une représentation. En effet, dans son fonctionnement, on comprend que le formalisme autosegmental s'éloigne de la représentation des segments comme des matrices d'entités afin de montrer les segments comme

---

<sup>2</sup> Il s'agit ici de la langue qui emprunte.

<sup>3</sup> Il s'agit de la langue d'où le mot provient.

des groupes connectés d'entités individuelles. Les segments sont représentés par des listes verticales d'entités reliées par des lignes. Ces ensembles peuvent également être sous-spécifié afin d'indiquer une classe plutôt qu'un seul segment.

Quant à la théorie du gouvernement de KLV, elle peut être traduite comme la théorie phonologique qui cherche à éclaircir les causes des compositions et des décompositions des éléments.

### 1. *Système consonantique du koyaga*

Sonorisation	Fortition Lénition	Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labio- vélaire
- sonantes	+ fortis	p	t	c	k	kp
	- fortis	b	d	ɟ	g	gb
	+ fortis	f, ɸ	s	ʃ		
	- lenis	(v)	(z)	(ʒ)	(y)	
+ sonantes	- lenis	m	n	ɲ	ŋ	(ŋm)
	+ lenis		l			
	+ lenis		(r)			
	- lenis			j		w

Voir Fofana, M., (2017)

Tous les segments consonantiques représentés dans ce tableau sont susceptibles d'être des têtes<sup>4</sup> d'unités minimales significatives sauf, celles mises entre parenthèse. Les quelques rares cas, où l'on peut relever des segments vocaliques comme éléments de départ d'unités lexicales apparaissent dans quelques emprunts et aussi au niveau des pronoms (emphatiques ou non emphatiques).

1.a) [àlá] « Allah »                      [ì] « 2<sup>e</sup> sg »                      [á] « 3<sup>e</sup> pl »  
       [ilé] « toi »                              [álu] « eux »

#### 1.1 *La morphologie des unités lexicales*

Morphologiquement, les mots du koyaga sont constitués de monosyllabiques (CV) ou de dissyllabiques (CVCV). Par ailleurs, dans certaines unités monosyllabiques, on note le plus souvent la présence de consonnes transitives. Ce qui nous amène à considérer deux types d'unités monosyllabiques. Les monosyllabiques pleines (CV) et les monosyllabiques instables (CCV).

#### 1.b) les monosyllabiques pleines (CV)

[dé] « enfant »                      [sì] « sein »  
   [bí] « herbe »                      [tú] « brousse, forêt »

#### 1.c) les monosyllabiques instables (CCV)

[bwó] « maison »                      [dyũ] « ville, village »

<sup>4</sup> « Tête » ici fait allusion au segment de départ de l'unité minimale significative.

[nyê] « fer »                      [fjê] « piquant, calabasse »  
 1.d) les dissyllabiques (CVCV)

[nímú] « gencive »                      [sàlé] « tombeau »

[sàkú] « perroquet »                      [fàkí] « bijoutier »

## 1.2 La structure de la syllabe

La structure de la syllabe présente la même nomenclature que l'ensemble de l'air mandingue. De façon générale, ces langues sont des langues à syllabe ouverte, c'est-à-dire des langues dont la rime est dépourvue de coda. Les tableaux ci-dessous présentent dans un premier temps la structure générale de la syllabe et dans un second temps celle de la syllabe du koyaga.

### Structure générale des syllabes

ATTAQUE	RIME	
	NOYAU	CODA

### Structure des syllabes du koyaga

ATTAQUE	RIME
	NOYAU

1.e)

	B		H	
A	N	A	N	
x	x	x	x	
s	a	l	e	[sàlé] « tombeau »

## 2. Les emprunts dans la langue koyaga

Comme nous l'avons présenté précédemment (cf. introduction), les emprunts sont soumis à deux exigences vis-à-vis de la langue cible. Mais, dans le cas précis du koyaga ces exigences sont prises en comptes. En outre, la particularité qui ressort de l'analyse des emprunts du koyaga se situe notamment au niveau des emprunts dont l'unité de départ est une voyelle. Ces types d'emprunts n'intègrent pas totalement ou presque la langue sans avoir subi une quelconque modification.

### 2.1 Présentation des emprunts dans le syntagme

L'analyse des consonnes dont il sera question dans cette séquence va porter exclusivement sur certains emprunts dont le segment de départ se trouve être une voyelle.

2.a) source : [àlókò] « frite de banane plantain » ; cible : [lókò] « frite de banane plantain »

(2a)

fátù	wà	lókò	sá
nom	cop	nom	pred

« Fatou a acheté de l'alloco ».

(2a)\*

fátù wà àlókò sá

2.b) source : [ávòká] « avocat » ; cible : [vókà]

trú kè vókà kà

huile faire avocatsur

« mets de l'huile sur l'avocat »

(2b)\*

trú kè ávókà kà

2.c) source : [imám] ; cible : [límámù]

mìsrî mĕ límámù jé

mosquée det imam asp

« voici l'imam de cette mosquée »

Les quelques cas d'agrammaticalités relevés au niveau des emprunts ne relèvent pas de consensus (c'est juste une observation que nous avons relevé). En effet, lorsqu'on soumet dans la chaîne parlée le mot emprunté avec le segment vocalique chez certains locuteurs, la prononciation semble incorrecte. Alors que chez d'autres, lorsqu'ils sont soumis sans le segment vocalique, la prononciation semble correcte.

2.d) source : [ávjĵ] « avion » ; cible : [vjĵ]

à kò tyâ vjĵ lé lò

pron post pred avion foc post

« il partira en avion »

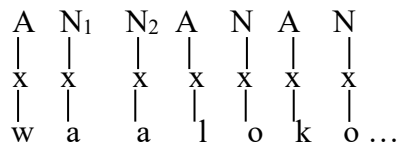
## 2.2 Analyse des emprunts

Pour analyser ces emprunts, il est possible de les diviser en deux groupes. Un groupe où l'élision du segment vocalique de départ de la langue source est marquée, il s'agit des exemples 2.a, 2.b et 2.d. Un autre groupe avec affixation de morphèmes grammaticaux, il s'agit ici de l'exemple 2.c.

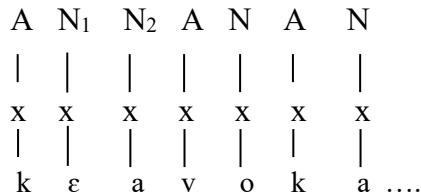
### -L'élision vocalique

Au regard des exemples où ce phénomène se produit, on se rend compte qu'elle peut être due dans un premier temps à la nature du segment vocalique en question. En effet, dans ces différents exemples, la voyelle qui s'élie est [a] qui par analyse est une voyelle basse. Plus loin, on comprend aussi que l'environnement a une influence sur celle-ci. En effet, sur l'axe syntagmatique l'environnement de gauche est occupé par un segment de nature vocalique ce qui nous donne la juxtaposition de deux segments vocaliques (N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub>) adjacents à un même niveau de représentation comme nous le verrons dans les exemples suivants :

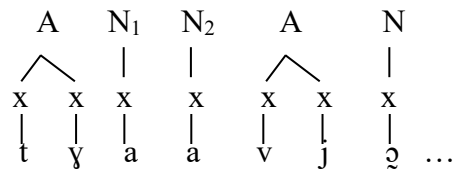
(2a)



(2b)



(2c)



Or dans cette représentation c'est le N<sub>1</sub> qui devrait tomber si on s'en tient aux principes de l'OCP. Mais dans le cas particulier de cette langue, c'est plutôt N<sub>2</sub> qui tombe violant ainsi les principes de l'OCP. En outre, comment expliquer cette violation ? Intéressons-nous ici à la forme canonique du schème structurel de l'acte phonatoire. Il ressort que celle-ci se présente sous la structure suivante CVCVCVCVCVCVCV... ce qui laisse croire que nous avons affaire ici à une langue à syllabe ouverte Sangaré (1984). Les quelques rares cas où, il est possible d'observer des CCV ont été analysé comme des dissyllabiques amalgamées par Fofana (2017) pour le besoin de l'économie du langage très fréquente dans ce parler. Pour essayer de répondre à la question ci-dessus, nous émettons l'hypothèse dans ce cas, qu'en s'aidant de l'économie du langage, cette langue fonctionne avec le principe d'identité. Le principe d'identité veut que cette langue applique l'OCP pour ce qui est « soi » et ne l'applique pas pour ce qu'elle reconnaît comme « non soi ». Or les emprunts ici sont considérés comme des « non soi ». D'où le besoin de violer l'OCP. Plus loin, toujours selon KLV, la violation de l'OCP qu'on observe ici pourrait trouver son origine dans le principe 2 du gouvernement. En effet, au regard des exemples (cf. 2.1), le principe 2 du gouvernement s'applique tout d'abord à des constituants syllabiques différents. Ensuite la tête doit-être finale et une attaque peut potentiellement gouverner une position rimale précédente, on parle alors de gouvernement inter-constitutionnel. Dans ces exemples, les éléments têtes sont des segments consonantiques obtenus grâce à la chute des différents N<sub>2</sub> et ces segments consonantiques devenus par la suite des segments de départ dans les unités minimales significatives sont des gouverneurs potentiels des différents N<sub>1</sub> restés eux dans leur position syntaxique.

### -L'affixation

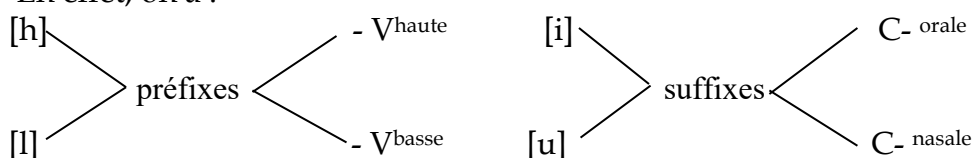
L'affixation veut qu'il ait ajout d'éléments grammaticaux aux termes empruntés à la langue source avant tout emploi de celui-ci dans la langue cible. C'est sans doute ce qui à amener Creissels (1988) à émettre l'existence de l'occlusive glottale [h] dans cette langue qui accompagne certains emprunts de l'arabe dans leurs processus de fixation dans cette langue.

2.e) source : [àrà̀m] « interdit » ; cible : [hárà̀mù] « interdit »

Source : [á̀là̀] « autoriser » ; cible : [há̀lá̀li].

Le plus souvent, lorsque l'emprunt provient de l'arabe. Il est plus aisé dans ces conditions de retrouver le radicale du terme emprunté dans la langue cible. En effet, les emprunts de l'arabe manifestent une certaine stabilité, le mot ne subit pas de modification majeure. Disons plutôt que le radicale de celui est conservé et on assiste à l'ajout d'affixes à ce mot (cf. 2.c et 2.e). Le choix des affixations dépend ici du segment vocalique de départ et de l'élément qu'on retrouve en position finale dans la langue source. En effet, lorsque le segment vocalique de départ est une voyelle haute telle que [i], alors le segment qui se préfixe est le liquide [l]. Car [i] et [l] partagent en effet, le même lieu d'articulation. Leurs productions mobilisent à la fois l'apex qui l'élève dans chacun des cas vers l'avant de la voûte palatale. Mais lorsqu'il s'agit d'une voyelle basse [a], on note plutôt la présence d'une occlusive glottale [h] comme préfixe. Par ailleurs, pour le choix de l'élément final au regard des exemples ci-dessus, lorsqu'on a en finale un liquide, le morphème qui se suffixe est [i]. Mais lorsqu'il s'agit d'une nasale, le morphème qui se suffixe est [u]. Ainsi, ce corpus permet de faire ressortir quatre affixes ([l, h, i et u]). La particularité de ces affixes se présente de telle sorte que les consonnes [l] et [h] sont des préfixaux et les voyelles [i] et [u] sont des suffixaux.

En effet, on a :



### Conclusion

Au terme de cette analyse, on peut retenir que l'emprunt provenant de l'arabe traduit une certaine stabilité structurelle et morphologique dans la langue koyaga par rapport à d'autres types d'emprunts tels que les langues ivoiriennes par exemple. Aussi, Cette stabilité peut s'interpréter comme la résultante plausible d'une rencontre entre les koyaga et des populations arabophones sur l'échelle temps. Cette rencontre a entraîné une situation de diglossie entre ces deux langues. Au niveau des langues ivoiriennes, ces rapports de diglossie ont fait naître chez les koyaga un phénomène d'identité – pour parler du « soi » et du « non soi » -. C'est sans doute ce qui expliquerait le faible taux d'exemples proposés à cet effet. Cette particularité d'afficher son identité qui ressort chez les koyaga est aussi relevée dans les travaux de Boone et al. (2007, p.26) et Creissels (1988, p. 1).

**Références bibliographiques**

- Creissels, D. (1988). Éléments de phonologie du koyaga de Mankono (Côte d'Ivoire). *Mandenkan*, 16, 159
- Creissels, D. & Sambou, P. (2013). Le mandinka : phonologie, grammaire, texte. *Karthala Edition*, 648
- Derive, M. J. (1983). Étude comparée des parlers mandingues ivoiriens, Abidjan, ACCT-ILA, 514
- Dubois, J. (2002). Dictionnaire de linguistique, Larousse, paris, 544
- Fofana, M. (2016). Étude des procédés de nominalisations dans le parler koyaga, Abidjan, Mémoire de Master, U-FHB, département des Sciences du langage, 122p.
- Fofana, M. (2017). Les consonnes transitives du koyaga : une analyse phonologique. *Rescilac Tome II*, 6, 31-38.
- Maire, J. (1983). Enquête sur l'intercompréhension entre les parlers mandingues de Côte d'Ivoire. *BRACONNIER, MAIRE et TERA*, 169-197.
- Martinet, A. (1991). Éléments de linguistique générale, Armand Colin, Paris, 223
- Sangare, A. (1984). Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : Phonologie et Grammaire, université de Grenoble III.
- Sangare, A. (2008). La typologie des signes *la* du dioula : un problème de lexicographie. *Studies of languages of the Volta Basin*, 5, 87-106.